

20 Surveillants Animateurs Périscolaires

Référence : 3134-26-0949/SR du 19 juin 2026



Ville de
NOUMÉA

Employeur : Caisse des écoles de Nouméa

Corps /Domaine : Agent contractuel de droit public
(grille de rémunération 1)

Direction : Caisse des écoles –
Service de Coordination des Actions Périscolaires

**Durée de résidence exigée
pour le recrutement sur titre :** /

Lieu de travail : les écoles publiques de la ville de Nouméa

Postes à pourvoir : à compter du 1 septembre 2026

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 19 juin 2026

Date limite de candidature : Vendredi 10 juillet 2026

Détails de l'offre :

La Caisse des écoles est un établissement public de la ville de Nouméa. Sa mission consiste à faciliter la fréquentation scolaire en proposant des services périscolaires tels que la cantine et la garderie dans les 41 écoles publiques de Nouméa.

Le surveillant animateur périscolaire fait partie du Service de Coordination des Actions Périscolaires (SCAP) dont la mission est de favoriser l'épanouissement de l'enfant et garantir sa sécurité sur le temps périscolaire. Il est placé sous l'autorité directe d'un référent école périscolaire ou d'un coordonnateur périscolaire selon les écoles.

Emploi RESPNC : Surveillant animateur périscolaire.

Missions : Le surveillant animateur périscolaire accueille, encadre, occupe les enfants par des activités diverses et ludiques lors des services périscolaires (cantine et garderie).

Il a notamment en charge :

- de contribuer au bon déroulement des services périscolaires ;
- d'assurer l'accueil, le pointage et la prise en charge des enfants ;
- de veiller à la sécurité physique et morale des enfants ;
- d'organiser des animations diverses, ludiques, adaptées à la tranche d'âge des enfants en faisant preuve de créativité et de dynamisme, en participant aux activités avec les enfants ;
- de participer au climat bienveillant et convivial dans la cantine et de faciliter la prise de repas des enfants ;
- de travailler en partenariat avec ses collègues et la direction de l'école.

Il est également amené à :

- participer aux formations liées au métier de surveillant animateur périscolaire ;
- participer aux réunions éducatives pour avoir connaissance des PAI (Projets d'Accueil Individualisé) de l'école, des conduites à tenir et gérer la délivrance du panier repas des PAI.

**Conditions particulières
d'exercice :**

Il peut exercer son activité sur l'ensemble des écoles publiques de la commune. Sa présence est requise sur le temps périscolaire et principalement pendant les périodes scolaires. Il travaille à temps partiel par contrat intermittent et est rémunéré à l'heure.

Profil du candidat :**Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :**

- connaître des techniques d'animation ;
- connaître les étapes du développement psychomoteur de l'enfant.

Savoir-faire :

- savoir rendre compte de son action et signaler les difficultés rencontrées ;
- appliquer les consignes et procédures données ;
- savoir prendre des initiatives ;
- favoriser une cohésion d'équipe ;
- faire preuve de bon sens.

Comportement professionnel :

- ponctualité et assiduité ;
- tenue correcte et propre ;
- à l'écoute et disponible pour l'enfant ;
- travail en équipe, qualités relationnelles ;
- discrétion.

Contact et informations complémentaires :

Madame Béatrice DURVALINO DE LIMA – Chef de service de coordination des actions périscolaires -

Tél : 27 07 85 - Mail : beatrice.durvalinodelima@ville-noumea.nc

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Votre candidature doit **obligatoirement** comporter les documents suivants :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- la fiche de renseignement dûment complété à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#);
- l'attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#);
- la photocopie des diplômes
- les justificatifs concernant la citoyenneté ou la durée de résidence si nécessaire (liste des pièces à fournir dans le document "note explicative" à [télécharger ici \(site DRHFPNC\)](#)).

Votre candidature, précisant la référence de l'offre, doit parvenir au président de la Caisse des écoles de la Ville de Nouméa **prioritairement** par :

- mail : recrutement.caissedesecoles@ville-noumea.nc

En cas d'impossibilité de candidater par le biais de la messagerie électronique, les dossiers de candidatures peuvent parvenir au président de la Caisse des écoles de la ville de Nouméa par :

- voie postale : BP 3142 98846 Nouméa cedex
- dépôt physique : 9, rue de la république Nouméa

Les candidatures d'agents contractuels de la fonction publique doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique.